

**DISCOURS DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE.**

Excellences

Mesdames, messieurs, tout protocole observé

Nul n'ignore que protéger l'environnement c'est permettre la survie de tout et chacun. En effet, la nourriture, l'eau et l'air dont l'homme et tout ce qui nous entoure ont besoin, en dépendent.

Le Gouvernement du Burundi a bien compris cela car dans sa récente réorganisation des ministères, il a trouvé efficient qu'on ne peut pas dissocier l'environnement de l'agriculture d'où mon département ministériel d'agriculture et d'élevage a été restructuré et est actuellement le ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage.

La vision donc de mon Gouvernement est d'assurer l'alimentation saine en quantité et en qualité pour sa population. Et notre souci est d'augmenter la productivité agricole et d'élevage de manière durable et équitable dans des conditions écologiquement saines. La promotion d'une agriculture smart et raisonnée au burundi est au cœur de nos préoccupation pour préserver l'environnement et ainsi assurer le développement durable et harmonieux pour tous, à court, à moyen et à long terme.

À cet effet, le Burundi vient de produire un rapport sur l'analyse environnementale pays, et il dispose des politiques et stratégies efficaces et efficientes pour assurer le bien être de la population en harmonie avec la gestion écologique et responsable des ressources naturelles. L'inaction dans la préservation de l'environnement entraine des pertes socio-économiques énormes et on doit donc agir vite et maintenant mais ensemble.

Nous sommes tous informés que les ressources du FEM sont renouvelées tous les quatre ans depuis 1994 et le Burundi a chaque fois reçu des financements du FEM émanant de chaque phase de reconstitution.

Le plus récent étant celui en rapport avec le projet régional en cours sur la sécurité alimentaire, dont le Burundi fait partie.

Nous saisissons de cette occasion pour réitérer ici ce que nous avons déjà exprimé que le Burundi tirera profit du présent cycle de formulation (7^{ème} phase) pour l'atteinte de nos objectifs pays considérés comme un acte d'engagement envers les Etats et qui s'exprime sous forme de nouvelles approches innovatrices de « Restauration des Paysages » à travers les grands chantiers comme la protection des sources d'eau et des rivières, le reboisement des milieux dégradés, l'aménagement et la gestion intégrée des bassins versants et des aires protégées et la lutte anti érosive, la lutte contre la pollution des eaux du lac Tanganyika, bref la restauration des fonctions écologiques, pour augmenter la production agricole et lutter contre l'insécurité alimentaire.

Nous nous réjouissons que le combat et l'ambition du Gouvernement du Burundi à préserver les ressources naturelles sont en parfaite colleration avec ceux des objectifs des présentes assises et nous ne doutons pas de vos habituels et permanents appuis pour le Burundi

Je remercie et je félicite le Secrétariat du FEM pour l'excellente organisation de cette assemblée et qui ne ménage aussi aucun effort dans la lutte contre les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale en général et au Burundi en particulier.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Da Nang, le 27 juin 2018

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)